



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeure des Universités, co-Directrice du Centre de Droit des Affaires (CDA),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 933 – Centre de Droit des Affaires :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires impactant le budget du CRB 933, hormis ceux les concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène MONSERIE-BON, Mme Corinne HOUIN SAINT-ALARY, Professeure des Universités et Co-Directrice, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet le 6 février 2017. Il est mis fin, à la même date, à la délégation de signature consentie, à Mme Marie-Hélène MONSERIE-BON et Mme Corinne HOUIN SAINT-ALARY, datée du 25 mai 2016.

Fait à Toulouse, le 6 février 2017

La déléguataire,

Marie-Hélène MONSERIE-BON

La déléguataire,

Corinne HOUIN SAINT-ALARY

La Présidente,

Corinne MASCALA